



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Bulletin officiel

N° 10 du 30 octobre 2020

Plan de classement

Sommaire chronologique

Sommaire thématique

Travail
Emploi
Formation
professionnelle

Directrice de la publication

Valérie Delahaye-Guillocheau,
directrice de la direction des finances, des achats et des services

Rédacteur en chef

Patrice Lorient, adjoint à la sous-directrice
des services généraux et de l'immobilier

Réalisation

SGMAS – DFAS – Bureau de la politique documentaire
14, avenue Duquesne, 75350 Paris 07 SP

Tél. : 01 40 56 45 44



**PREMIER
MINISTRE**

**Direction de l'information
légal et administrative**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

Plan de classement

Administration

Administration générale

Administration centrale

Services déconcentrés

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

Travail, emploi, formation professionnelle

Emploi/Chômage

Travail et gestion des ressources humaines

Relations professionnelles/Dialogue social

Formation professionnelle

Sommaire chronologique

	Pages
23 septembre 2020	
Arrêté du 23 septembre 2020 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales.....	1
29 septembre 2020	
Arrêté du 29 septembre 2020 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi.....	9
30 septembre 2020	
Arrêté du 30 septembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale du Loir-et-Cher à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre - Val-de-Loire à Mme Evelyne POIREAU.....	4
13 octobre 2020	
Arrêté du 13 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale du Tarn à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie à M. Éric PIECKO	5
Arrêté du 13 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de la Dordogne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine à Mme Marie-Claire CHABAN-PERRIER.....	6
16 octobre 2020	
Arrêté du 16 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Ardèche à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à M. Daniel BOUSSIT	7
27 octobre 2020	
Arrêté du 27 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à M. Marc-Henri LAZAR.....	8

Sommaire thématique

Pages

Administration

Administration générale

Arrêté du 23 septembre 2020 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales.....	1
---	----------

Services déconcentrés

Arrêté du 30 septembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale du Loir-et-Cher à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre - Val-de-Loire à Mme Evelyne POIREAU.....	4
Arrêté du 13 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale du Tarn à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie à M. Éric PIECKO	5
Arrêté du 13 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de la Dordogne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine à Mme Marie-Claire CHABAN-PERRIER.....	6
Arrêté du 16 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Ardèche à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à M. Daniel BOUSSIT	7
Arrêté du 27 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à M. Marc-Henri LAZAR.....	8

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

Arrêté du 29 septembre 2020 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi.....	9
---	----------

ADMINISTRATION

Administration générale

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

MINISTÈRE DES SOLIDARITÉS ET DE LA SANTÉ

Arrêté du 23 septembre 2020 portant composition de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales

NOR : SSAR2030420A

Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports ; la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion ; le ministre des solidarités et de la santé,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État, notamment son article 66 ;

Vu le décret n° 82-451 du 28 mai 1982 modifié relatif aux commissions administratives paritaires ;

Vu le décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 modifié portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2010-302 du 19 mars 2010 fixant les dispositions statutaires communes applicables aux corps des secrétaires administratifs des administrations de l'État et à certains corps analogues relevant du décret n° 2009-1388 du 11 novembre 2009 portant dispositions statutaires communes à divers corps de fonctionnaires de la catégorie B de la fonction publique de l'État ;

Vu l'arrêté du 9 février 2010 modifiant l'arrêté du 13 février 2008 portant création de la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales ;

Vu le procès-verbal du dépouillement des votes établi le 13 décembre 2018 à l'issue des élections pour le renouvellement des représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs ;

Sur la proposition du directeur des ressources humaines par délégation,

Arrête :

Article 1^{er}

Sont nommés représentants du personnel à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales :

Membres titulaires

Secrétaire administratif de classe normale

Dominique DUPIN (UNSA).

Sybille HUIBAN (CFDT).

Agnès CORDIER (FO).

Secrétaire administratif de classe supérieure

Vincent CAMPANO (UNSA).

Mathias LIEGEARD (CFDT).

Emmanuelle ALARCON-GARCIA (CGT).

Secrétaire administratif de classe exceptionnelle

Ildy JEAN-LOUIS (UNSA).

Corinne DUPOUX (CGT).

Membres suppléants

Secrétaire administratif de classe normale

Valérie BALSON (UNSA).
Christophe BIZET (CFDT).
Blandine FEBVRE (FO).

Secrétaire administratif de classe supérieure

Catherine PITAULT-COSSONNIERE (UNSA).
Régine LANDRIN (CFDT).
Laurent PARE (CGT).

Secrétaire administratif de classe exceptionnelle

Yassine KROUCHI (UNSA).
Isabelle TETEGAN (CGT).

Article 2

Sont nommés représentants de l'administration à la commission administrative paritaire compétente à l'égard du corps des secrétaires administratifs relevant des ministres chargés des affaires sociales :

Membres titulaires

Pascal BERNARD, directeur des ressources humaines.

Thomas BRETON, chef du département contentieux et précontentieux de la direction des ressources humaines.

Nadine ROYER, cheffe du bureau des personnels administratifs et techniques de catégorie B et C (SDGAP5) de la direction des ressources humaines.

Nelly VEDRINE, adjointe au chef du bureau des personnels jeunesse et sports, de l'éducation nationale et des instituts spécialisés (SDGAP8) de la direction des ressources humaines.

Mohamed BYBI, chef du bureau des personnels techniques et d'inspection es affaires sanitaires et sociales (SDGAP2) de la direction des ressources humaines.

Laurette PEGORARO, adjointe au chef du bureau des personnels administratifs de catégorie A (SDGAP4) à la sous-direction de la gestion administrative et de la paie à la direction des ressources humaines (DRH).

Chantal DUCHESNE, secrétaire générale adjointe de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Ile de France.

Jean-Paul BOHEME, chef du département des moyens de la division des cabinets des ministères sociaux.

Membres suppléants

Mme Marie-Françoise LEMAÎTRE, conseillère du directeur des ressources humaines.

Mme Sylvie PLANCHE, cheffe de la mission CAP-CCP au département contentieux et pré contentieux - direction des ressources humaines.

Mario NIHA, adjoint à la cheffe du bureau des personnels administratifs et techniques de catégorie B et C (SDGAP5) de la direction des ressources humaines.

José Bernard FUENTES, secrétaire général de la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle Aquitaine.

Vincent SEVAER, directeur adjoint des ressources humaines à la direction des ressources de l'agence régionale de santé Bretagne.

Sylviane BORDONADA, adjointe au chef du bureau des ressources humaines et des affaires générales, correspondante handicap de la direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques.

Claude FRANCK, chef de bureau des ressources humaines et des affaires générales à la direction générale de la cohésion sociale.

Maud MOQUE, responsable de formation à l'École des hautes études en santé publique.

Article 3

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 23 septembre 2020.

Pour les ministres et par délégation,
La conseillère du directeur des ressources humaines,
MARIE-FRANÇOISE LEMAÎTRE

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 30 septembre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale du Loir-et-Cher à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre - Val-de-Loire à Mme Evelyne POIREAU

NOR : MTRZ2030474A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Constatant la vacance temporaire du poste de responsable de l'unité départementale du Loir-et-Cher à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre - Val-de-Loire à compter du 1^{er} octobre 2020 ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre-Val-de-Loire ;

Le préfet du Loir-et-Cher ayant été consulté,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Mme Evelyne POIREAU, attachée principale d'administration des affaires sociales, adjointe au responsable de l'unité départementale du Loir-et-Cher à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre - Val-de-Loire, est chargée de l'intérim du responsable de l'unité départementale du Loir-et-Cher à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi du Centre - Val-de-Loire à compter du 1^{er} octobre 2020.

Article 2

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et la secrétaire générale des ministères chargés des affaires sociales sont chargées, chacune en ce qui la concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Fait le 30 septembre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Pour la secrétaire générale des ministères
économiques et financiers :
La secrétaire générale adjointe,
MYLÈNE ORANGE-LOUBOUTIN

Pour la ministre et par délégation :
Pour la secrétaire générale des ministères
chargés des affaires sociales :
Le secrétaire général adjoint,
JEAN-MARTIN DELORME

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 13 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale du Tarn à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie à M. Éric PIECKO

NOR : MTRZ2030480A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Constatant la vacance temporaire de l'emploi de responsable de l'unité départementale du Tarn à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie à compter du 15 octobre 2020 ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie ;

La préfète du Tarn ayant été consultée,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Éric PIECKO, directeur du travail, adjoint au responsable du pôle « politique du travail » à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie est chargé de l'intérim du responsable de l'unité départementale du Tarn à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Occitanie à compter du 15 octobre 2020.

Article 2

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et l'insertion.

Fait le 13 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*La secrétaire générale des ministères
économiques et financiers,*
MARIE-ANNE BARBAT-LAYANI

Pour la ministre et par délégation :
Pour le secrétaire général des ministères
chargés des affaires sociales :
Le secrétaire général adjoint,
JEAN-MARTIN DELORME

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 13 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de la Dordogne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine à Mme Marie-Claire CHABAN-PERRIER

NOR : MTRZ2030481A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Constatant la vacance temporaire de l'emploi de responsable de l'unité départementale de la Dordogne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine à compter du 15 octobre 2020 ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine ;

Le préfet de la Dordogne ayant été consulté,

Arrêtent :

Article 1^{er}

Mme Marie-Claire CHABAN-PERRIER directrice-adjointe du travail, responsable de l'unité de contrôle de la Dordogne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine est chargée de l'intérim du responsable de l'unité départementale de la Dordogne à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi de Nouvelle-Aquitaine à compter du 15 octobre 2020.

Article 2

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Fait le 13 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
*La secrétaire générale des ministères
économiques et financiers,*
MARIE-ANNE BARBAT-LAYANI

Pour la ministre et par délégation :
Pour le secrétaire général des ministères
chargés des affaires sociales,
Le secrétaire général adjoint,
JEAN-MARTIN DELORME

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 16 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Ardèche à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à M. Daniel BOUSSIT

NOR : MTRZ2030494A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Constatant la vacance temporaire de l'emploi de responsable de l'unité départementale de l'Ardèche à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 19 octobre 2020 ;

Sur proposition du directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes ;

La préfète de l'Ardèche ayant été consultée,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Daniel BOUSSIT, directeur du travail hors classe, directeur départemental de la cohésion sociale et de la protection des populations de l'Ardèche, est chargé de l'intérim du responsable de l'unité départementale de l'Ardèche à la direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 19 octobre 2020.

Article 2

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Fait le 16 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Pour la secrétaire générale des ministères
économiques et financiers :
La secrétaire générale adjointe,
MYLÈNE ORANGE-LOUBOUTIN

Pour la ministre et par délégation :
Pour le secrétaire général des ministères
chargés des affaires sociales :
Le secrétaire général adjoint,
JEAN-MARTIN DELORME

ADMINISTRATION

Services déconcentrés

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Arrêté du 27 octobre 2020 confiant l'intérim de l'emploi de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à M. Marc-Henri LAZAR

NOR : MTRZ2030498A

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance et la ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-1377 du 10 novembre 2009 modifié relatif à l'organisation et aux missions des directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi ;

Vu l'arrêté du 16 août 2016 portant nomination de M. Marc-Henri LAZAR sur l'emploi de directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, chargé des fonctions de responsable du pôle « politique du travail » ;

Constatant la vacance temporaire du poste de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 1^{er} novembre 2020 ;

Le préfet de région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet du Rhône ayant été informé,

Arrêtent :

Article 1^{er}

M. Marc-Henri LAZAR, directeur du travail hors classe, directeur régional adjoint des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes, responsable du pôle « politique du travail », est chargé de l'intérim de directeur régional des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi d'Auvergne-Rhône-Alpes à compter du 1^{er} novembre 2020.

Article 2

La secrétaire générale des ministères économiques et financiers et le secrétaire général des ministères chargés des affaires sociales sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Fait le 27 octobre 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Pour la secrétaire générale des ministères
économiques et financiers :
La secrétaire générale adjointe,
MYLÈNE ORANGE-LOUBOUTIN

Pour la ministre et par délégation :
Pour le secrétaire général des ministères
chargés des affaires sociales :
Le secrétaire général adjoint,
JEAN-MARTIN DELORME

ADMINISTRATION

Autorités administratives indépendantes, établissements et organismes

MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI ET DE L'INSERTION

Arrêté du 29 septembre 2020 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi

NOR : MTRD2030447A

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion,
Vu les articles L. 5312-4, R. 5312-7 et suivants du code du travail ;
Vu l'arrêté du 18 décembre 2017 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi ;
Vu l'arrêté du 4 octobre 2019 portant nomination au conseil d'administration de Pôle emploi,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Sébastien BEGEY est nommé membre suppléant du conseil d'administration de Pôle emploi en qualité de représentant du ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, en remplacement de Mme Céline HEYRIES.

Article 2

La ministre du travail, de l'emploi et de l'insertion est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi et de l'insertion.

Fait le 29 septembre 2020.

Pour la ministre et par délégation :
*Le délégué général à l'emploi
et à la formation professionnelle,*
B. LUCAS